



Vaccination de masse : des politiques belges remettent le couvert !

Les leçons de la Grippe A/H1N1 n'ont pas été tirées : le politique a décidé d'offrir un vaccin « douteux » à 26 000 élèves de la communauté française. Initiative Citoyenne repart au combat...



© V.A.B.

La Communauté française voudrait faire vacciner les 26 000 jeunes filles de deuxième secondaire

C'était en octobre 2009. Trois femmes, Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée et Sophie Meulemans, entendaient susciter le débat « pour contrer la pensée unique et les informations alarmistes qui, depuis plusieurs mois, préparent la population à une vaccination massive (NDLR: contre la grippe A/H1N1). » Elles créaient le Collectif Initiative Citoyenne et, rejointes par des médecins et quelque 2 000 citoyens, elles assignaient, en vain, l'État belge en raison du caractère expérimental du vaccin et du manque d'informations de la part des autorités sanitaires face aux risques encourus. Il n'aura fallu que quelques semaines pour que l'actualité leur donne entièrement raison et pour découvrir, entre autres, qu'un contrat de dupe avait été passé entre les autorités politiques et la firme GSK. Aujourd'hui, à travers le monde, les révélations, toujours plus nombreuses, d'effets délétères de la vaccination contre la grippe A/H1N1 viennent démontrer que la vigilance reste de mise, d'autant que l'introduction d'adjuvants dans les vaccins semble devenir la règle.

Roulette russe pour 26 000 adolescentes

Et le Collectif Initiative Citoyenne de repartir au combat au sujet du vaccin contre le cancer du col de l'utérus. L'enjeu est de taille : le politique a en effet décidé « d'offrir » ce vaccin à toutes les jeunes filles de la Communauté française fréquentant la deuxième année de secondaire. 26 000 élèves sont concernées ! Le 8 août, Initiative Citoyenne adressait donc un courrier recommandé aux ministres Fadila Laanan et Marie-Dominique Simonet, respectivement Ministre de la Santé et Ministre de l'Enseignement obligatoire de la Communauté française. Quelques jours plus tard, c'est aux directions des écoles et des internats d'enseignement secondaire, ainsi qu'aux associations de parents de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel, que le collectif s'adressait. Extrait : « En Belgique, le Conseil Supérieur de la Santé a certes, recommandé depuis décembre 2007, la vaccination systématique des jeunes filles en qualifiant les deux vaccins (Gardasil et Cervarix) de sûrs et sans

L'introduction d'adjuvants dans les vaccins semble devenir la règle.

Petite revue de presse

<http://www.liberation.fr/societe/01012351138-calvaire-post-vaccin>

<http://pharmacritique.20minutes-blogs.fr/archive/>

<http://www.mutualite.fr/L-actualite/Kiosque/Revue-de-presse/>

En temps utiles

Parents : mieux vaut anticiper !

Si, en tant que parents, vous êtes opposés à ce que votre fille soit vaccinée contre le cancer du col de l'utérus, n'hésitez pas à le signifier **dès à présent** – par courrier recommandé à la direction de l'école fréquentée par votre enfant, avec copie – par recommandé également aux **Ministres de la Santé et de l'Enseignement obligatoire**. Cela vous évitera de découvrir que votre enfant a été vaccinée contre votre volonté parce que la communication sensée vous prévenir de cette vaccination est restée au fond du cartable, ou parce que la notification de votre refus n'est pas arrivée au bon endroit, au bon moment. Ou encore, parce que la date à laquelle vous sera annoncée la vaccination ne vous aurait guère laissé le temps de prendre une décision éclairée. Paroles de prof. devenue journaliste ! (R.F.)

danger. Mais 4 des 5 membres du CSS qui ont préparé cet avis avaient des liens d'intérêts avec l'un et/ou l'autre de ces deux fabricants (NDLR: Merck et GSK), comme révélé par Le Vif en novembre 2008. Par ailleurs, dans une réponse que l'INAMI a faite au fabricant GSK au sujet de son vaccin Cervarix, [...] il est indiqué textuellement que le taux d'effets secondaires est assez élevé, ce qui contredit totalement l'affirmation orientée des membres du CSS et illustre le besoin urgent de transparence dans ce dossier.»

Dialogue de sourds

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, seule la Ministre de la Santé a répondu au courrier d'Initiative Citoyenne. Et le moins que l'on puisse dire est que le mode de communication tient des célèbres échanges entre le Capitaine Haddock et le Professeur Tournesol... Fadila Laanan élude les questions, pourtant précises, d'Initiative Citoyenne, et entame un refrain déjà entendu durant la propagande vaccinale contre la grippe A/H1N1. À Savoir : « L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) a effectué un premier bilan de la commercialisation de ce vaccin. Sur les 107 000 doses délivrées à l'issue d'environ deux ans de commercialisation, une vingtaine de notifications ont été recueillies et analysées. La majorité d'entre elles concerne des effets indésirables connus bénins et transitoires (par exemple une douleur au lieu d'injection). L'analyse des cinq cas d'effets indésirables graves ayant nécessité une hospitalisation n'a pas permis d'établir un lien de causalité entre la vaccination et les complications observées. L'Afsaps conclut que compte tenu de l'ensemble des données disponibles à ce jour, le rapport risques/bénéfices du vaccin Cervarix® reste favorable et proche du profil de sécurité d'emploi tel qu'il a été défini au moment de son autorisation de mise sur le marché ». La réalité est cependant toute autre : la liste des décès et des effets secondaires durables (céphalées, troubles gastro-intestinaux, démangeaisons, douleurs musculaires, fatigue devenue chronique...) attribués au Gardasil et au Cervarix s'allonge... ●

Rosetta Flochon